

# Les Nouvelles des Sablons

Communauté de Communes des Sablons - SMAS - SMEPS

45

Automne  
2020

ISSN 2724-9034

Amblainville  
Andeville  
Bomel  
Chavençon  
Corbeil-Cerf  
Esches  
Hénonville  
Ivry-le-Temple  
Labossière-en-Thelle  
La Drenne  
Les Hauts Talican  
Lormaison  
Montchevreuil  
Méru  
Saint-Crépin-ibouvillers  
Monts  
Neuville-Bosc  
Pouilly  
Valdampierre  
Villeneuve-les-Sablons  
Amblainville  
Andeville  
Bomel  
Chavençon  
Corbeil-Cerf  
Esches  
Hénonville  
Ivry-le-Temple  
Labossière-en-Thelle  
La Drenne  
Les Hauts Talican  
Lormaison  
Montchevreuil  
Méru  
Saint-Crépin-ibouvillers  
Monts  
Neuville-Bosc  
Pouilly  
Valdampierre  
Villeneuve-les-Sablons  
Amblainville  
Andeville  
Bomel  
Chavençon  
Corbeil-Cerf  
Esches  
Hénonville  
Ivry-le-Temple  
Labossière-en-Thelle  
La Drenne  
Les Hauts Talican  
Lormaison  
Montchevreuil



# Élections communautaires

**Face à la crise sanitaire  
la CCS se mobilise !**

**pour soutenir  
l'activité économique  
et faciliter  
votre quotidien**

## La fin du démarchage téléphonique pour les travaux d'amélioration thermique

La loi du 24 juillet 2020 encadre le démarchage téléphonique. Dans ce cadre, elle va jusqu'à interdire le démarchage téléphonique qui a pour objet les travaux d'amélioration thermique ou de production d'énergie renouvelable.

Toutefois les dispositifs d'aide évoqués par les démarcheurs téléphoniques continuent d'exister. Ils sont nombreux et performants :

- Aides de l'ANAH et MaPrimeRénov'
- Aides des collectivités locales
- Aides d'Action Logement
- Aides de la CAF et de la MSA
- Crédit d'impôt
- Eco-PTZ
- Dispositifs à 1 € ...

Les conseillers info énergie de l'ADIL conseillent les particuliers au cas par cas sur leur programme de travaux et sur les aides financières et fiscales qu'ils peuvent obtenir.

Ces aides contribuent à améliorer la qualité d'un programme de travaux qui devient ainsi plus efficace et ambitieux pour un reste à charge identique et parfois moindre pour les particuliers.

**Pour consulter des conseillers info énergie de l'ADIL :**  
**17 rue Jean Racine**  
**60000 Beauvais**  
**03.44.48.61.30**  
**www.adil60.org**

## Aide à la Jeunesse

Différents dispositifs sont mis en place pour aider les jeunes oisiens dans leur quotidien.

- **Le Pass'études citoyen**  
 Conditions : être inscrit dans un établissement d'enseignement ou en contrat d'apprentissage et effectuer une action citoyenne de 35 heures dans une association, une collectivité ou un collège public de l'Oise. Montant : **300 €** (sans condition de ressource)
- **Le Pass'permis citoyen**  
 Effectuer une action citoyenne de 70 heures au service d'une association ou d'une collectivité. Montant : **600 €** (sans condition de ressource)

**Informations :**  
**1 Rue Cambry, 60000 Beauvais**  
**03 44 06 60 60**  
**www.oise.fr**

## Le Conseil départemental vous accompagne



La relance économique est la préoccupation majeure de notre département. Dans ce cadre, le Conseil départemental a décidé de maintenir ses investissements à un très haut niveau tant pour les grands projets de construction que pour la rénovation. Les communes, le tourisme et les petites et moyennes entreprises de l'Oise en bénéficieront aussi.

160 millions d'euros avaient été investis en 2019, un record pour les

Hauts-de-France. Un engagement a été pris pour 40 millions supplémentaires pour 2020 et 2021.

### Création d'un label

Pour promouvoir et valoriser les produits et le savoir-faire de l'Oise, un label "J'aime l'Oise" a été créé et s'affichera désormais dans vos commerces. Cette campagne de marketing a aussi pour but de booster le tourisme en invitant les habitants des départements limitrophes à visiter l'Oise et encourager encore plus le tourisme

d'affaires. Le développement et l'entretien des voies de circulation douce, au travers de la Trans'Oise et des voies vertes, va être poursuivi pour valoriser le tourisme vert. C'est un enjeu économique majeur pour notre département !

### Un bonus de relance pour les communes

En maintenant les subventions aux projets communaux (écoles, équipements sportifs, salles multifonctions, etc), les habitants de l'Oise peuvent bénéficier d'équipements modernes et les entreprises locales trouvent des débouchés. L'aide sera bonifiée de 10 points de plus que le taux habituel pour inciter les communes à entreprendre de nouveaux projets avant la fin de l'année.

Source Conseil départemental de l'Oise



Le 16 juillet dernier, les conseillers communautaires représentant les 20 communes de notre territoire m'ont fait l'honneur de me choisir pour succéder à Alain LETELLIER qui n'a pas souhaité solliciter un nouveau mandat.

Je tiens, avant tout chose, à rendre hommage à Alain LETELLIER qui a créé la Communauté de Communes des Sablons. Grâce à son dynamisme et son implication de chaque instant, de très nombreux projets ont pu voir le jour. Je citerai à titre

d'exemples la création du Musée de la Nacre et de la Tableterie, la construction de nombreux équipements sportifs dont la piscine Aquoise, la rénovation et la mise en valeur de nos églises et châteaux, la mise en place de la collecte sélective des ordures ménagères, le développement économique et la création de nombreux emplois grâce à l'aménagement de zones d'activités, le déploiement d'une offre de transports en commun et de transport à la demande... Je suis également heureuse de le voir poursuivre son action à la tête des syndicats mixtes d'eau potable et d'assainissement, deux domaines qui lui sont chers et qui nécessiteront toute son énergie pour mener à bien les nombreux projets en cours.

Je souhaite m'inscrire dans la continuité de son action en y ajoutant deux axes qui sont essentiels à notre qualité de vie : la sécurité et la santé.

Notre territoire est déjà confronté à un déficit de professionnels de santé. Cette carence va encore s'aggraver dans les années à venir. Je veux qu'au cours de ce mandat, notre intercommunalité puisse favoriser l'installation de professionnels de santé. Cette action se fera en concertation avec le Département de l'Oise et l'Agence Régionale de Santé.

S'agissant de la sécurité, dans toutes nos communes, les actes de petite délinquance se multiplient. Il est temps de mettre en place des instances de coopération entre les maires, les forces de l'ordre, la justice et autres représentants de l'Etat pour lutter efficacement contre ces dérives qui nuisent grandement à notre bien-être quotidien.

Par ailleurs, toutes les politiques communautaires devront prendre en compte les questions environnementales. Nous allons au cours de ce mandat avec l'ensemble des Vice-Présidents et plus largement avec l'ensemble des conseillers communautaires, engager toutes les actions définies dans notre Plan Climat Air Energie Territorial. Nous agirons tant sur la transition énergétique des bâtiments, sur leur performance énergétique que sur la mise en place de pratiques environnementales plus vertueuses à travers le développement des filières courtes et de l'économie circulaire locale.

Enfin, comment ne pas évoquer la crise sanitaire que nous traversons depuis plusieurs mois. Notre intercommunalité a maintenu durant le confinement l'ensemble des services essentiels. Je veux ici remercier l'ensemble des personnels qui y ont contribué. Je pense notamment aux agents de collecte des déchets ménagers, aux conducteurs du réseau Sablons Bus et aux agents chargés du portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou handicapées.

L'une des premières décisions de notre nouvelle assemblée communautaire, a été d'apporter un soutien à nos acteurs économiques locaux en accordant des dégrèvements de fiscalité locale et en adhérant à un fond de soutien mis en place par la Région Hauts-de-France. Nous poursuivrons nos actions pour vous aider à traverser cette crise majeure.

Je veux vous assurer, qu'avec l'ensemble des conseillers communautaires, nous allons nous investir totalement pour améliorer encore et toujours notre quotidien et faire de la Communauté de Communes des Sablons une structure qui vous protège, qui vous soutient et qui agit à vos côtés.

Nathalie RAVIER  
Présidente de la Communauté  
de Communes des Sablons

## Sommaire

**Actualités..... 2**

**Mot de la présidente ..... 3**

### **La CCS et la région s'engagent à vos côtés**

Plan de soutien aux entreprises

Dégrèvement fiscal

Fond COVID RELANCE

**Vos services...** protocoles sanitaires  
(portage de repas, collecte des  
déchets, transport public).....4

**Elections communautaires ..... 6**

### **SMEPS**

Election du bureau

Nouveau gestionnaire.....8

### **SMAS**

Election du bureau

Impact du COVID-19 dans

le traitement des eaux usées .....9

### **Musée**

Exposition temporaire,

le flux des lointains,

regards vers l'autre bout du monde

Nuit des européennes des Musées

Journées européennes du patrimoine

Nouvelles acquisitions..... 10

### **Office de Tourisme**

Festival du Vexin

Randonnées

Agenda..... 12

**Retrouvez toutes  
les informations  
du territoire  
des Sablons sur le site  
[www.cc-sablons.fr](http://www.cc-sablons.fr)  
et sur notre page Facebook**

## COVID19 la CCS et la Région engagent un plan de soutien aux TPE, artisans, indépendants, commerçants et associations



La Communauté de communes des Sablons s'est engagée, en partenariat avec la Région Hauts-de-France, à apporter une contribution de plus de **75 000 €** pour la mise en place du Fonds COVID Relance

### Objectif du Fonds COVID Relance

- **Accompagner** la reprise d'activité des associations, indépendants, micro entrepreneurs et petites entreprises dont la reprise engendre des besoins de fonds de roulement pour remettre à jour les stocks, mettre en œuvre les mesures barrières.
- **Assurer** une égalité pour les TPE, indépendants et associations qui n'ont pu bénéficier du prêt bancaire garanti par l'Etat.

- **Compléter** le Fonds de Solidarité National volets 1 et 2 si ces dispositifs n'ont pas permis de satisfaire entièrement les besoins de trésorerie.

### Nature et montant des aides

- Le fonds va permettre d'octroyer une aide sous forme d'avance remboursable pour reconstituer un fonds de roulement d'un minimum de **5000 €** avec un plafond de **15000 €** pour les entreprises et **30000 €** pour les associations.
- L'avance sera versée en totalité après transmission par le bénéficiaire de la convention signée.
- Modalités de remboursement : remboursement trimestriel ou mensuel étalé sur trois années après un différé de 12 mois.

### Bénéficiaires du fonds COVID relance

- Les associations et groupements d'employeurs associatifs de moins de 20 salariés dont l'activité est directement en lien avec les domaines de la culture, du sport, du tourisme, de la jeunesse, de l'éducation, de l'environnement, de la santé, de l'éducation populaire, de l'insertion et formation professionnelle, de l'insertion par l'activité économique, et/ou disposant d'une reconnaissance soit en tant qu'établissement et service d'aide par le travail, soit en tant qu'entreprise adaptée.
- Les entreprises/activités marchandes de moins de 9 salariés créées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- Les bénéficiaires de l'avance qui ne sont pas éligibles aux solutions de financement proposées par l'Etat et/ou dans l'incapacité à obtenir un concours bancaire suffisant au regard de leur besoin de fonds de roulement pour faire face aux dépenses engendrées par la reprise d'activité.

### Modalités pour bénéficier de l'aide

L'entreprise ou l'association fera sa demande sur une plateforme de demande dématérialisée unique. Cette demande pourra s'effectuer avec l'accompagnement de la CCS ou de la Région. Les demandeurs devront y saisir de façon détaillée les éléments relatifs à la présentation de leur besoin de fonds de roulement nécessaires à la relance de leur activité, de la mise en œuvre des mesures barrières, de leur changement de pratiques commerciales...

**Toutes les informations relatives au Fonds COVID Relance sur le site internet [www.cc-sablons.fr](http://www.cc-sablons.fr) et sur le profil facebook de la CCS.**

## Mise en place d'un dégrèvement fiscal en soutien aux entreprises les plus touchées par la crise sanitaire

La Communauté de communes des Sablons souhaite soutenir les entreprises du secteur du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture et de l'évènementiel, particulièrement affectées par la crise sanitaire.

La CCS va accorder un dégrèvement de la cotisation foncière des entreprises (CFE). Cet allègement exceptionnel de la fiscalité locale permettra de contribuer au maintien et à la relance de l'activité.

Durant toute la période du confinement, la Communauté de communes des Sablons et ses partenaires se sont mobilisés pour assurer le maintien des services essentiels à la population malgré la crise sanitaire.

### Portage de repas

Les agents de la CCS ont assuré le service de portage de repas aux personnes âgées pour assurer leur maintien à domicile tout en respectant un protocole sanitaire renforcé. Vous pouvez par ailleurs réserver vos repas auprès de Christine LEVAILLANT et Véronique VOILLERY en appelant au **03 44 22 01 60**.

### Transports en commun

Un service minimal de transports en commun a été maintenu sur le territoire afin de vous permettre de réaliser vos déplacements gratuitement durant la période du confinement. La circulation des lignes C et E a été maintenue ainsi que le Transport à la Demande. La sécurité des voyageurs a été garantie grâce à la mobilisation des équipes de **TRANSDEV OISE CABARO** et à l'application des mesures d'hygiène strictes.

- système de protection amovible pour les conducteurs,
- désinfection quotidienne des véhicules,
- remise d'un kit aux conducteurs chaque semaine avec : masques, paires de gants, flacon de gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes, aérosol désinfectant, un aérosol à percuter (il s'agit d'un nuage libéré à la

suite de l'ouverture de ce dernier permettant la désinfection des tissus à l'intérieur des véhicules. Ce procédé est effectué une fois par semaine à la fin de la journée de travail du conducteur. Le véhicule est ainsi fermé hermétiquement au minimum 1 heure durant sa désinfection),

- port du masque obligatoire dans les véhicules pour tous les clients âgés de plus de 11 ans.

Pour toute réservation du Transport à la Demande, appelez Oise Mobilité de 08h30 à 17h30 du lundi au samedi (sauf jours fériés) au :

**oiseMOBILITÉ**  
Simplifiez vos déplacements  
**oise-mobilite.fr**  
**0 970 150 150**

### Collecte des ordures ménagères

La collecte et le traitement des déchets ont été maintenus tout au long de la crise sanitaire grâce à la mobilisation totale des équipes du **SMDO** et des agents de collecte de **PIZZORNO**.

Merci à chacun de poursuivre ses efforts et ses bonnes pratiques en ne jetant pas ses masques sur la voie publique et en respectant les consignes suivantes :

## Les gestes des uns font la sécurité de tous !



[www.pizzorno.com](http://www.pizzorno.com)

**PIZZORNO**  
ENVIRONNEMENT

## Vos élus et la nouvelle Présidente de la CCS



Le 16 juillet dernier, **Nathalie RAVIER** a été élue à la présidence de la Communauté de Communes des Sablons. Après avoir rendu hommage à **Alain LETELLIER** qui a dirigé cette intercommunalité depuis sa création et a permis le développement de notre territoire à travers l'implantation de nombreuses entreprises, la création d'infrastructures

sportives, la mise en valeur du patrimoine, la création du Musée de la Nacre, le déploiement de l'assainissement collectif..., Nathalie RAVIER a annoncé vouloir poursuivre ces actions en y ajoutant de nouvelles priorités autour de la santé, de la sécurité et de la transition écologique.

Le nouveau bureau de la Communauté de Communes des Sablons est composé de **9 vice-présidents** :



**Denis VANHOUTTE,**  
Vice-président  
Maire d'Esches  
Aménagement  
du territoire, voirie  
et transports



**Jöel VASQUEZ,**  
Vice-président  
Maire d'Amblainville  
Développement  
économique, emploi,  
commerce et artisanat



**Frédérique LEBLANC,**  
Vice-présidente  
Adjointe au maire  
de Méru  
Habitat et  
renouvellement urbain



**Philippe LOGEAY,**  
Vice-président  
Maire Les Hauts Talican  
Transition écologique,  
ruralité  
et assainissement  
non collectif



**Dominique TOSCANI,**  
Vice-président  
Maire de Bornel  
Sport et santé



**Eddie VANDENABEELE,**  
Vice-président  
Maire de Valdampierre  
GEMAPI et gestion  
des eaux pluviales



**Hervé LE MAREC,**  
Vice-président  
Maire d'Hénonville  
Transition énergétique  
et PCAET



**Christian GOUSPY,**  
Vice-président  
Maire de Montchevreuil  
Culture, patrimoine  
et tourisme



**Christian NEVEU,**  
Vice-président  
Maire de  
Villeneuve-Les-Sablons  
Service à la personne  
et sécurité

## Le bureau du Conseil communal



Jean-Jacques MOREL,  
Maire d'Andeville



Alice CAMPAGNARO,  
Conseillère de Bornel



Michel TANKERE,  
Maire de Chavençon



Laurent CHEVALLIER,  
Maire de Corbeil-Cerf



Catherine HERMAN,  
Maire d'Ivry-le-Temple



Jean-Jacques THOMAS,  
Maire de  
Laboissière-en-Thelle



Jean-Sébastien  
DELAVILLE,  
Maire de La Drenne



Philippe FREMONT,  
Maire de Lormaison



Lydie LEDARD,  
Maire-adjointe de Méru  
Conseillère  
communautaire déléguée  
au commerce et  
à l'artisanat



Didier BOUILLIANT,  
Maire de Monts



Annie LEROY,  
Maire de Neuville-Bosc



Daniel CAUCHIES,  
Maire de Pouilly



Alain LETELLIER,  
Maire de Saint-Crépin-  
Ibouvillers

### Délégués

Gilbert AUDINET, Conseiller d'Andeville - Pascale AYNARD, Conseillère d'Andeville - Didier BOUILLIANT, Maire de Monts - Alice CAMPAGNARO, Conseillère de Bornel - Daniel CAUCHIES, Maire de Pouilly - Georges CHAMPENOIS, Maire-adjoint de Méru - Mustafa CHAREF, Conseiller de Méru - Laurent CHEVALLIER, Maire de Corbeil-Cerf - Line COURVILLE, Maire-adjointe de Méru - Olivier CROISIC, Conseiller de Méru - Aldjia DAHMOUN, Maire-adjointe de Méru - Christophe DECAEN, Conseiller de Bornel - Jean-Sébastien DELAVILLE, Maire de La Drenne - Hugues DE LEON, Maire-adjoint de Méru - Françoise ETIENNE, Conseillère de Méru - Philippe FREMONT, Maire de Lormaison - Dany GOURET, Conseiller de Méru - Christian GOUSPY, Maire de Montchevreuil - Catherine HERMAN, Maire d'Ivry-le-Temple - Philippe KIESSAMESSO, Maire-adjoint de Méru - Frédérique LEBLANC, Maire-adjointe de Méru - Lydie LEDARD, Maire-adjointe de Méru - Hervé LE MAREC, Maire de d'Hénonville - Annie LEROY, Maire de Neuville-Bosc - Alain LETELLIER, Maire de Saint-Crépin-Ibouvillers - Philippe LOGEAY, Maire de Les Hauts-Talican - Abdelafid MOKHTARI, Maire-adjoint de Méru - Jean-Charles MOREL, Maire d'Andeville - Christian NEVEU, Maire de Villeneuve-les-Sablons - Virginie PIERREL, Conseillère de Méru - Emmanuel PIGEON, Maire-adjoint de Bornel - Nathalier RAVIER, Maire de Méru - Sylvain TAMBURRO, Maire-adjoint de Méru - Jean-Jacques THOMAS, Maire de Laboissière-en-Thelle - Christiane TOSCANI, Conseillère de Bornel - Dominique TOSCANI, Maire de Bornel - Eddie VANDENABEELE, Maire de Valdampierre - Denis VANHOUTTE, Maire d'Esches - Joël VASQUEZ, Maire d'Amblainville

### Suppléants

Valéry BEAUVISAGE, Maire délégué Les Hauts-Talican - Françoise BLANCHARD, La Drenne - Daniel CARTAYRADE, Chavençon - Jean-Pierre CATTELOIN, Neuville-Bosc - Sylvie COURTAUT, Laboissière-en-Thelle - François DOUTRELEAU, Hénonville - Sylvain DUCLAY, Corbeil-Cerf - Lynda FOURNIER, Saint-Crépin-Ibouvillers - Christine GEGOU, Monts - Michel GUILLIN, Pouilly - Sylvie GRENOUILLON, Valdampierre - Claudine HERMAN, Amblainville - Patrick MANACH, Ivry-le-Temple - Julie MEGRET, Lormaison - Lydia OEUVRARD, Villeneuve-les-Sablons - Corinne ROCH, Esches - Christiane VIGNOLI, Montchevreuil

## Vos élus du SMEPS



**Alain LETELLIER,**  
Président  
Maire de Saint-Crépin-  
Ibouvillers



**Jean-Jacques THOMAS,**  
Vice-président  
Chargé des relations avec  
les délégataires  
Maire de  
Laboissière-en-Thelle



**Emmanuel PIGEON,**  
Vice-président  
Chargé de la qualité  
de l'eau et du suivi des  
études B.A.C.  
Maire-adjoint de Bornel



**Didier BOUILLIANT,**  
Vice-président  
Chargé des relations avec  
les partenaires financiers  
Maire de Monts



**Daniel CAUCHIES,**  
Vice-président  
Chargé des travaux de  
renouvellement  
de réseaux  
Maire de Pouilly

### Membres du bureau

Sylvie GRENOUILLON Conseillère de Valdampierre, Valéry BEAUVISAGE Maire délégué de Beaumont-les-Nonains (Les Hauts Talican), Annie LEROY Maire de Neuville-Bosc, Catherine HERMAN Maire d'Ivry-le-Temple, Dany GOURET Conseiller de Méru

### Membres de la Commission de Délégation de Service Public & de la Commission d'Appel d'Offre

#### Délégués titulaires

Emmanuel PIGEON Conseiller de Bornel, Catherine HERMAN Maire d'Ivry-le-Temple, Jean-Jacques THOMAS Maire de Laboissière-en-Thelle, Hervé VALLET Conseiller de Chavençon, Francis BOGAERT Conseiller de La Drenne

#### Délégués suppléants

Valéry BEAUVISAGE Maire délégué de Beaumont-les-Nonains (Les Hauts Talican), Philippe KIESSAMESSO Conseiller de Méru, Jean-Sébastien DELAVILLE Maire de La Drenne, Philippe GRANGER Conseiller de Belle Eglise, Christianne VIGNOLI Maire adjoint de Montchevreuil

## Nouveau contrat de concession de Service Public

Suite à la fin du contrat de délégation de service public de Veolia le 31 décembre 2019, une nouvelle concession a été lancée par le Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### Nouveau gestionnaire

Ainsi les réseaux d'eau potable des communes d'Ivry-le-Temple, Les Hauts Talican, Montchevreuil (pour la partie Fresneaux-Montchevreuil), Pouilly, Saint-Crépin-Ibouvillers (pour la partie Montherlant), Valdampierre seront désormais gérés par la société *Suez eau France*.

### Baisse du prix de l'eau

Ce nouveau contrat avec Suez a permis de réduire significativement le prix de l'eau sur les communes concernées (au minimum 38 euros de moins sur une facture 120 m<sup>3</sup>).

Pour ces communes, vous devriez donc recevoir votre facture d'eau potable entre début août et fin septembre (retard de facturation dû au rattrapage de problèmes liés notamment à la crise sanitaire actuelle).

Celle-ci comptabilisera les volumes consommés estimés entre janvier et avril 2020.

Suite à la réception de cette première facture, nous invitons les personnes qui étaient mensualisées à contacter le

service client de Suez afin de renouveler leurs demandes de mensualisation :

#### Accueil physique :

*soit* Rue Buhl à CREIL  
du lundi au vendredi,  
9h-12h et 13h30-16h

*soit* Rue Jules Dupré à L'ISLE-ADAM  
lundi, mercredi et jeudi,  
9h-12h et 13h30-15h30

*ou en* Mairie de MÉRU après chaque facturation (se renseigner auprès du SMEPS : [smepps@cc-sablons.fr](mailto:smepps@cc-sablons.fr))

#### Accueil téléphonique :

*soit* pour toute demande ou réclamation : 0 977 408 408

*soit* pour les urgences techniques : 0 977 401 119



## Vos élus du Syndicat mixte d'assainissement des Sablons



**Alain LETELLIER,**  
Président  
Maire de Saint-Crépin-  
Ibouvillers



**Carole DELANDE,**  
Vice-présidente  
Maire du Mesnil-Théribus  
Projets de construction  
des nouvelles stations  
de traitement et de  
déploiement des réseaux  
dans les communes  
non assainies



**Laurent CHEVALLIER,**  
Vice-président  
Maire de Corbeil-Cerf  
Relations avec  
les partenaires financiers



**Jean-Sébastien  
DELAVILLE,**  
Vice-président  
Maire de La Drenne  
Suivi d'exploitation  
des stations  
de traitement



**Hervé VALLET,**  
Vice-président  
Conseiller de Chavençon  
Suivi et contrôle  
de la délégation  
de service public

### Les membres du bureau

Emmanuel PIGEON Maire-adjoint de Bornel, Catherine HERMAN Maire d'Ivry-le-Temple, Abdelafid MOKHTARI Maire-Adjoint de Méru, Christian GOUSPY Maire de Montchevreuil, Annie LEROY Maire de Neuville-Bosc, Patrick LOUVET Maire-adjoint de Senots, Eddie VANDENABEELE Maire de Valdampierre

### Membres de la commission d'appel d'offres et de la Commission de délégation de service public

Emmanuel PIGEON Maire-adjoint de Bornel, Catherine HERMAN Maire d'Ivry-le-Temple, Francis BOGAERT Conseiller de La Drenne, Jean-Sébastien DELAVILLE Maire de La Drenne, Patrick LOUVET Maire-Adjoint de Senots

### Délégués suppléants

Gérard PETIT JEAN-LUCAS Conseiller de Bornel, Hervé VALLET Conseiller de Chavençon, Laurent CHEVALLIER Maire de Corbeil-Cerf, Denis VANHOUTTE Maire d'Esches, Eddie VANDENABEELE Maire de Valdampierre

## Impact du COVID-19 dans le traitement des eaux usées

Un Plan de Continuité d'Activité (PCA) a été mis en œuvre afin de garantir le maintien d'un haut niveau de service dans le respect des normes sanitaires. Grâce à l'engagement de son personnel et de ses délégataires, l'exploitation des systèmes d'assainissement du SMAS s'est poursuivie normalement et le suivi des unités de traitement a été renforcé pour répondre aux nouveaux enjeux.

### Réseau OBEPINE : OBservatoire EPIdémiologique daNs les Eaux usées

Le SMAS intègre le réseau Obépine afin d'assurer la surveillance du SARS-CoV2 dans les eaux usées. Le panel des analyses menées sur les stations de traitement de Méru et de Villeneuve-Sablons est maintenant renforcé et intègre un suivi sur les concentrations du génome du virus dans les eaux usées. Ces mesures assurent une détection beaucoup plus précoce des signes d'une épidémie, avant même la détection des premiers malades, et permet de mieux identifier la circulation épidémiologique dans la population française.

### Renforcement du suivi pour l'hygiénisation des boues

Sur le territoire des Sablons, la majeure partie des boues est valorisée par épandage agricole. Depuis l'apparition du virus, tous ces sous-produits issus du traitement des eaux usées sont hygiénisés avant d'être utilisés en agriculture. Un suivi bactériologique et physicochimique poussé est mené afin de vérifier l'efficacité des traitements et confirmer l'absence de SARS-CoV2 dans les boues avant épandage.

## Exposition temporaire Photaumnales

*Le flux des lointains, regards vers l'autre bout du monde*

**PHOTAUMNALES** 17<sup>e</sup> édition  
19 SEPT. 2020  
03 JANV. 2021

**LE FLUX  
DES LOINTAINS,  
REGARDS  
VERS L'AUTRE  
BOUT DU  
MONDE**

26 SEPTEMBRE 2020  
3 JANVIER 2021  
ENTRÉE LIBRE

MUSÉE DE LA NACRE  
ET DE LA TABLETTERIE  
51, RUE ROGER SALENGRO 60110 MÉRU  
www.musee-nacre.fr

Musée de la Nacre  
LE CŒUR DE LA TABLETTERIE

COMMISSION COMMUNALE  
ABLONS

PHOTAUMNALES  
diaphane  
pôle photographique  
en hauts-de-france

Looking to love © Vasantha Yoganathan Courtesy Polka Galerie

Dans le cadre de la 17<sup>ème</sup> édition du festival Photaumnales, organisé par Diaphane, pôle photographique Hauts-de-France, le Musée de la Nacre et de la Tableterie s'approprie le thème du *flux*, une société en mouvement en s'interrogeant sur le flux des échanges commerciaux, fer de lance de l'industrie tabletière au XIX<sup>e</sup> siècle.

Méru fut pendant près de quatre siècles la capitale française de la tableterie. Éventails, dominos, boutons, couverts, nécessaires d'écriture ou objets de toilette étaient réalisés en bois précieux, os, ivoire, écaille de tortue, corne ou nacre.

L'exposition *Le flux des lointains, regards vers l'autre bout du monde* propose donc de s'interroger sur cette notion du flux commercial entre une petite ville de l'Oise et les quatre coins du monde d'où provenaient les matières premières. L'exposition

mêle photographies anciennes et regards contemporains autour des questions de lointains, d'échanges et d'environnement.

L'image édénique du lointain sera ainsi mise en exergue grâce au travail de Lucien Gauthier (1875-1971), présent en Polynésie française au début du XX<sup>e</sup> siècle. En contrepoint viendront Vasantha Yoganathan à travers le chapitre "Dandaka" de *A myth of two souls* (2013-2020) et Bernard Descamps qui fit plusieurs voyages autour de Madagascar (1997-2000, 2009) d'où provenaient certains coquillages utilisés dans la boutonnerie.

La seconde partie de l'exposition se concentrera sur les transports qui permirent l'acheminement des matières: bateau puis train. C'est à travers les images de Paul Faugas (1840-1905) que le monde de la révolution industrielle des transports sera exploré. Le travail contemporain de Thierry Bernard permettra, quant à lui, de comprendre en quoi ces échanges exotiques se sont intensifiés par la mondialisation (Marseille, 2006 et Maroc, 2008). L'image occidentale du lointain édénique se trouvera véritablement mise en doute dans la dernière partie de l'exposition dédiée à la "désillusion des lointains". Les séries *Metal graves* (2009, 2015) et *When dead ships travel* (2015) de Shumon Ahmed permettront d'interroger les notions d'écologie, d'environnement et de société au cœur du processus de flux des lointains.

Avec les photographes:  
Shumon AHMED, Thierry BERNARD,  
Bernard DESCAMPS,  
Vasantha YOGANANTHAN

**Du 26 septembre 2020 au 3 janvier 2021 - Entrée libre**

Retrouvez la programmation complète des Photaumnales sur [www.photaumnales.fr](http://www.photaumnales.fr)

## Nuit européenne des Musées



Le musée vous accueille gratuitement à l'occasion de la Nuit Européenne des Musées le samedi 14 novembre de 18h30 à 22h.

- Découverte des ateliers et des collections permanentes avec un dispositif numérique accessible sur smartphone.

\* Réservation obligatoire au 03 44 22 61 74 ou à [contact@musee-nacre.fr](mailto:contact@musee-nacre.fr)

- Visite guidée de l'exposition temporaire *Le flux des lointains, regards vers l'autre bout du monde* à 19h ou 20h30\*.

- Pour les familles, un parcours ludique disponible sur smartphone vous initiera à cet univers tout en vous amusant.

## Journées européennes du Patrimoine

(Re)découvrez l'histoire des tabletiers de la région et admirez les trésors de nos collections permanentes. Pour les familles, un livret-jeu sera disponible gratuitement à l'accueil.

Visites gratuites samedi 19 et dimanche 20 septembre de 14h30 à 18h30.

**Le musée est ouvert tous les jours sauf le mardi de 14h30 à 18h30**  
52, rue Roger Salengro  
60110 Méru

[www.musee-nacre.fr](http://www.musee-nacre.fr)  
[contact@musee-nacre.fr](mailto:contact@musee-nacre.fr)  
03 44 22 61 74

Port du masque obligatoire

## Nouvelles acquisitions du musée



En 2019, le Musée de la Nacre et de la Tableterie comptait plus de 174 nouvelles acquisitions dans ses collections. Le confinement lié à la crise sanitaire n'a pas empêché Florentin Gobier, directeur du musée, de continuer à mener une politique d'acquisition active et d'étoffer les collections du musée avec pas moins de 36 objets obtenus depuis mars. Des articles y sont d'ailleurs consacrés dans les magazines d'art nationaux La Gazette Drouot et L'Objet d'art.



Pendant le confinement, c'est un pendentif sculpté par René Lalique (1860-1945) qui a été acheté lors d'une vente Tajan. Ce pendentif circulaire représentant une libellule d'un diamètre de presque 6 cm, est sculpté dans la corne blonde, un des matériaux de prédilection des tabletiers.

Lors de la toute récente vente du 5 juin de la maison parisienne Coutau-Bégarie, tenue à huis clos et retransmise en direct, ce ne sont



pas moins de douze pièces qui ont intégré les collections dont deux préemptions: les éventails *Didon et Énée*, à la rare monture en ivoire au montage "en pagode" et *Les Roses épanouies*, à la monture en écaille blonde, signée "N. Guy", attribuée à Louis-Honoré Hennequy (actif de 1875 à 1911).

Chaque mois, découvrez sur notre page Facebook et dans notre newsletter un des trésors de nos collections.



# PAYS DE NACRE

## OFFICE DE TOURISME DES SABLONS

LAISSEZ-VOUS SURPRENDRE!

### FESTIVAL DU VEXIN EN PAYS DE NACRE 2020

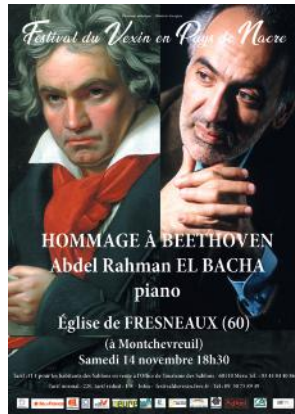
Après le succès du récital de piano de Claire Désert qui s'est déroulé le 6 septembre à l'église de Neuville-Bosc, deux autres concerts vous attendent cet automne en Pays de Nacre.



### LES RANDOS EN PAYS DE NACRE

Pour profiter de la nature lorsqu'elle se pare de ses belles couleurs automnales, les randonnées sont de parfaites opportunités. Retrouvez nos fascicules de randonnée sur notre site internet ou à l'accueil de l'Office de tourisme. Pour tous les niveaux, à pied ou à vélo, vous ne verrez plus jamais les Sablons de la même façon!

**Samedi 14 novembre**  
18h30  
Église de Fresneaux-Montchevreuil  
Récital de piano  
Abdel Rahman EL BACHA  
Hommage à L. van BEETHOVEN



**Dimanche 22 novembre**  
16h30  
Centre Philippe de l'Isle à Saint-Crépin-Ibouwillers  
Pascal AMOYEL (piano) et Dimitris SAROGLOU  
J.S. BACH, F. CHOPIN, L. van BEETHOVEN



Les billets sont en vente à l'Office de tourisme au tarif préférentiel unique de 11 € pour les habitants de la Communauté de Communes (au lieu de 22€ plein tarif)



### AGENDA

SOUS RÉSERVE DE L'ACTUALITÉ SANITAIRE

#### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

19/09 + 20/09/2020  
Programme complet disponible à l'Office de tourisme

#### SALON DES VINS ET DES PRODUITS GASTRONOMIQUES

24/10 + 25/10/2020  
Saint-Crépin-Ibouwillers

#### EXPOSITIONS

Musée de la Nacre et de la Tableterie, Méru

#### Exposition "Photaumnales

Le flux des lointains : Regards vers l'autre bout du monde"  
du 26/09/2020 au 03/01/2021

14/11/2020  
Nuit Européenne des Musées

#### BROCANTES

27/09/2020  
Lormaison  
11/10/2020  
Villeneuve-les-Sablons

#### MARCHÉS DE NOËL

05/12 + 06/12/2020  
Andeville  
06/12/2020  
Saint-Crépin-Ibouwillers

### NEWSLETTER DE L'OFFICE DE TOURISME

De nombreuses autres surprises sont à découvrir tout au long de l'année en vous abonnant à la newsletter bimensuelle de l'Office de tourisme : [contact@tourisme-sablons-nacre.fr](mailto:contact@tourisme-sablons-nacre.fr)

Retrouvez l'actualité du Pays de Nacre sur notre site internet tout beau, tout neuf : [www.tourisme-sablons-nacre.fr](http://www.tourisme-sablons-nacre.fr)



**OFFICE DE TOURISME DES SABLONS EN PAYS DE NACRE**  
51 rue Roger Salengro - 60110 Méru - 03 44 84 40 86  
[contact@tourisme-sablons-nacre.fr](mailto:contact@tourisme-sablons-nacre.fr) - [www.tourisme-sablons-nacre.fr](http://www.tourisme-sablons-nacre.fr)  
Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h30 - Fermé le mardi